



CONGRES MONDIAL AMAZIGH

*a*raw amaélan amazi\$*
AGRAW AMADLAN AMAZIGH

BP 124 - 108, rue Damremont 75018 Paris, France - Tel/Fax : +33.(0)4.76.25.85.86
Email : congres.mondial.amazigh@wanadoo.fr - www.congres-mondial-amazigh.org

Maroc : Arrestation et détention arbitraires

Chakib El-Khayari, Président de la Ligue Rifaine des Droits de l'Homme (LRDH) et membre du Conseil Fédéral du Congrès Mondial Amazigh (CMA) a été arrêté par la police marocaine le 18 février 2009 à son domicile à Nador (région du Rif, nord du Maroc) et son ordinateur personnel a été confisqué. Après quelques heures d'interrogatoire au commissariat de Nador, il a été transféré au bureau national de la police judiciaire (BNPJ) de Casablanca.

Après 4 jours de mise au secret, sans contact avec sa famille ni possibilité d'être assisté d'un avocat, M. El-Khayari a été présenté le 21 février 2009, au juge d'instruction de la Cour de Casablanca qui l'a entendu avant de l'informer qu'il était poursuivi pour "atteinte à corps constitué". Ont assisté à l'entretien Maitres Belakhdar et Khattab du barreau de Rabat. Khalid Zerrari, vice-président du CMA, a également rencontré brièvement Chakib El-Khayari. En attendant le jugement, M. El-Khayari est maintenu en détention à la prison Okacha de Casablanca.

Sachant que notre collègue Chakib El-Khayari n'a été l'auteur d'aucune action agressive envers quiconque, on se demande ce que signifie cette accusation imaginaire et pourquoi son incarcération pour des motifs aussi fragiles que fallacieux ?

Les autorités marocaines reprochent en réalité à Chakib El-Khayari, d'avoir pendant plusieurs années dénoncé le trafic de drogue et la corruption dans lesquels seraient mêlés de hauts responsables de la police, de la gendarmerie et de l'armée royales. C'est d'ailleurs suite aux activités de M. El-Khayari (articles publiés dans la presse étrangère, contribution au reportage réalisé par la chaîne de TV française M6 concernant le transfert clandestin du cannabis du Maroc vers l'Europe, participation au 1^{er} Forum Mondial des producteurs de cultures déclarées illicites, fin janvier 2009 à Barcelone, etc), que le gouvernement marocain a décidé de procéder à plus de 100 arrestations dont 70 % concernent des membres des services de sécurité. Ce coup de filet accrédite donc parfaitement les affirmations de la Ligue Rifaine des Droits de l'Homme et les convictions de l'ensemble de l'opinion publique selon lesquelles de hauts responsables du Makhzen (Etat marocain) sont directement impliqués dans le très lucratif trafic de drogue. Au cours du Forum des producteurs de cultures déclarées illicites, le CMA a également dénoncé le racket exercé sur les paysans rifains, la corruption des notables locaux et a courageusement plaidé pour la légalisation de la production du cannabis au Maroc.

Citant un communiqué du ministère marocain de l'Intérieur publié le 20 février dernier, la TV publique marocaine a justifié l'arrestation de Chakib El-Khayari par le fait qu'il aurait "porté atteinte à l'image du Maroc" à l'étranger.

Le Congrès Mondial Amazigh répond au gouvernement marocain qu'il n'est, pour le moins, pas sérieux de prétendre que ce sont les défenseurs des droits de l'homme et des valeurs d'honnêteté qui ternissent l'image du pays. Il est évident que ceux qui salissent la réputation

du Maroc, ce sont bien les responsables de l'Etat qui violent les droits des citoyens et qui entretiennent le système de corruption qui leur procure de substantiels revenus.

L'arrestation arbitraire de Chakib El-Khayari comme le reste des atteintes aux droits de l'homme au Maroc, n'est qu'une nouvelle mais vaine tentative d'intimidation. Quelles que soient les embûches, les membres du CMA sont résolus à poursuivre sereinement leur mission permanente de défense et de promotion de tous les droits individuels et collectifs des Amazighs.

Sachant que Chakib El-Khayari n'est coupable d'aucune infraction constatée, nous exigeons du gouvernement marocain sa libération immédiate et sans conditions.

Nous demandons aux instances internationales d'exercer toutes les formes de pression sur le gouvernement marocain pour que notre collègue soit libéré sans délai et que cessent les harcèlements policiers, administratifs et judiciaires à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme. Nous sollicitons également toutes les associations marocaines et les ONG internationales afin qu'elles exigent du gouvernement marocain la libération immédiate de Chakib El-Khayari.

Paris, le 10/02/2009 - 22/02/2009

P/Le CMA
B. Lounes, Président

Coordonnées du Premier Ministre:

M. Abbas El-Fassi
Palais Royal
Touarga, Rabat, Maroc
Tel : 00 212 (0)37 219 400
Fax: 00 212 (0)37 768 656
www.pm.gov.ma